

## QUESTIONNAIRE

Immeuble en copropriété

Adresse :           **BOBIGNY (Seine Saint Denis)**  
32 rue Mathurin Renaud  
Cadastré section AO n°93-309-311-313 et 316 et AP n°818

### Lot du règlement de copropriété concerné

**LOT 15** : Bâtiment D, hall D, au rez-de-chaussée et au 1<sup>er</sup> étage : un APPARTEMENT  
EN DUPLEX n°7102  
Et les 492/10.000èmes des parties communes générales

### Appartenant à

La société dénommée **SCI LE PHENIX**, société civile immobilière au capital de 1.600 €, immatriculée au RCS de BOBIGNY sous le n°507 896 439, dont le siège social est sis 32 rue Mathurin Renaud à 93000 BOBIGNY, prise en la personne de ses représentants légaux y domiciliés

### Vendeur

Le **CREDIT LYONNAIS**, S.A. au capital de 1.847.860.375 €, dont le siège social est à LYON (Rhône) 18 rue de la République et le siège central à VILLEJUIF (Val de Marne) 20 avenue de Paris, inscrit au registre du commerce et des sociétés de LYON sous le n° B 954 509 741, agissant poursuites et diligences de son directeur général.

Ayant pour avocat **Maître Magali TARDIEU CONFAVREUX**, Avocat au Barreau de PARIS, membre associé du cabinet TARDIEU GALTIER LAURENT DARMON & ASSOCIES, 21 rue d'Artois – 75008 PARIS (Tél : 01.58.56.75.00. – Fax : 01. 58.56.75.01.).

Prie Monsieur le Syndic de bien vouloir lui faire connaître les renseignements suivants relatifs à l'immeuble

1. Quel est le montant des charges de copropriété impayées et pour quelle période ?

Au 15/06/16 le montant de la dette s'élève à 10 031,48 €

2. A-t-il été fait appel depuis le 7 février 1953 au Fonds National de l'Amélioration de l'Habitat en ce qui concerne les biens dont la vente est projetée ?

NON

3. Un organisme financier a-t-il pour ces mêmes biens consenti un prêt destiné à financer les travaux ?

NON

Dans l'affirmative :

- Nom de l'organisme :

- Quel est le solde à ce jour ? :

4. Certains travaux importants ont-ils été votés par l'Assemblée des Copropriétaires et non encore exécutés ?

NON -

5. Auprès de quelle compagnie l'immeuble est-il assuré contre l'incendie ? SWISSLIFE

N° de police : 536007583 - 54

Durée : du 01/01/16 au 31/12/16

Montant de l'assurance : 6492,72 € pour l'année 2016

6. Quel est le montant du fonds de roulement actuellement détenu par vous pour les dépenses courantes de copropriété en ce qui concerne les lots dont la vente est poursuivie ?

282,90 €

7. Quel est le montant des charges de copropriété :

- pour la dernière période annuelle ? : 1106,16 € par 2015
- pour la dernière période trimestrielle ? : 430,27 € de provisions sur le trimestre du 01/04/16 au 30/06/16

8. Y a-t-il présence d'amiante dans l'immeuble et une étude a-t-elle été faite en ce sens ?

Le cas échéant, merci de joindre une copie du rapport.

L'immeuble n'est pas concerné par les diagnostics obligatoires amiante.